- une information précise sur la législation concernant les travaux à domicile
- ▶ une réponse sûre et rapide adaptée à vos besoins
- > une charte de qualité à laquelle répondent toutes les associations et les entreprises artisanales adhérentes
- un personnel formé et qualifié pour tous les corps de métiers concernés
- un suivi personnalisé des interventions pour s'assurer de votre entière satisfaction



on/impression : Ateliers d'édition - Ville de Limoges / Photos : © Donatas Jaraminas et wanax78 pour Fotolia.com

PROXIMAIN est géré par le centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges

avotre écoute du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

> >pas le temps? > pas bricoleur(se) » j'hésite à me lancer seul(e)... VITE, J'APPELLE!

0 800 00 87 87

appel gratuit depuis un poste fixe Hors 87 composer le 05 55 45 97 25



Limoges

Robinet défectueux?

Serrure grippée?

Envie de changer





### PROXIMAIN

- > vous informe sur la législation concernant les services à domicile (fiscalité, CESU, etc.),
- >vous met en relation avec des entreprises adhérentes pour tous vos travaux dans le domaine de l'habitat,
- > vous propose des aides financières (sous conditions de ressources)

## ➤ Pour qui?

Pour les personnes demeurant à Limoges et dans le département (propriétaire-occupant ou locataire)

#### ➤ Comment?

PROXIMAIN étudie votre demande et vous apporte une réponse adaptée à vos besoins,

- > oriente gratuitement votre demande vers des prestataires compétents qui établissent chacun une offre de service et un devis,
- > assure un suivi des interventions pour votre entière satisfaction.

# ▶ Pour quoi ?

PROXIMAIN simplifie et sécurise vos recherches et vous renseigne sur vos droits éventuels,

- > fait intervenir des associations et des entreprises artisanales de services adhérentes répondant à une charte qualité,
- > réalise un suivi personnalisé des interventions pour s'assurer de l'entière satisfaction des usagers
- > ouvre la possibilité de réduction d'impôt pour les services agréés

# MISE EN RELATION AVEC LES CORPS DE MÉTIERS SUIVANTS

- > Carrelage
- > Chauffage
- > Démolition
- > Électricité
- > Enlèvement d'encombrants /aide au déménagement
- > Entretien parcs et jardins
- > Entretien toiture
- > Ferronnerie
- > Isolation
- > Maçonnerie
- > Menuiserie
- > Nettoyage haute-pression
- > Peinture/papiers peints
- > Petits travaux de bricolage/ jardinage
- > Plomberie
- > Pose tous types de sols
- > Pose d'antenne
- > Pose clôture et portail
- > Ravalement de façade
- > Réparations diverses
- > Serrurerie



### LESAIDES

### Pour qui ?

Les personnes demeurant à Limoges (locataires et propriétaires occupants) peuvent bénéficier d'une aide financière accordée par le centre communal d'action sociale (CCAS), sous conditions de ressources, selon la composition des ménages.

### Pour quels types d'interventions?

Pour l'ensemble des petits travaux d'entretien et de rénovation du logement :

- > Plomberie remplacement de joint, débouchage sanitaire, remplacement de robinet et flexible de douche, mécanisme de chasse d'eau....
- > Électricité remplacement de prise de courant, interrupteur, fusible,...
- > Vitrerie remplacement de vitre détériorée, réfection des mastics,...
- > Portes et fenêtres graissage des gonds, menues réparations et remplacement de bouton et poignée de porte...
- > Chauffage, production d'eau chaude rinçage et nettoyage des corps de chauffe, remplacements des joints de robinets de chauffage,...
- > Serrurerie graissage et remplacement de petites pièces,...
- > **Rénovation** papiers peints, peinture, revêtement de sol,...

### Quel montant?

Après instruction du dossier et vérification des justificatifs de ressources le CCAS peut accorder une aide plafonnée à 200 € par ménage et par an.

